

LEMAGCSSS

APPRENDRE CONTRIBUER VIVRE

Une publication du Centre de santé et de services sociaux de Dorval-Lachine-LaSalle

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'AGRÉMENT 2011, UN TRAVAIL COLOSSAL!

Dernièrement, l'équipe de visiteurs d'Agrément Canada, composée de six personnes, est venue au CSSS DLL, s'est rendue dans les installations de notre établissement et a rencontré les différentes équipes des programmes-clientèles, des secteurs de soutien et des secteurs conseils. Elle s'est entretenue avec les membres du conseil d'administration et du comité de direction ainsi qu'avec la clientèle durant la prestation des soins. Ces visiteurs, issus du réseau de la santé et des services sociaux, sont venus se familiariser avec notre réalité et observer nos façons de faire sur le terrain, en lien avec les pratiques organisationnelles requises et les normes de qualité et de sécurité reconnues par Agrément Canada.

Après avoir ouvert nos portes aux visiteurs d'Agrément Canada et leur avoir parlé de ce que nous sommes et de ce que nous faisons pour notre clientèle, le moment est maintenant venu de faire le bilan de cette visite.

Je me dois de souligner, à double trait, que lors de la séance synthèse, les visiteurs ont mentionné l'engage-

ment remarquable du personnel et des médecins envers la qualité et la sécurité des soins et des services offerts dans notre CSSS. Par ailleurs, l'évaluation de la qualité a été effectuée en fonction de huit normes : l'approche centrée sur la population, l'accessibilité, la sécurité, le milieu de travail, les services centrés sur la clientèle, la continuité des services, l'efficacité et l'efficience. D'après les résultats préliminaires obtenus à la suite de ces rencontres, les visiteurs d'Agrément Canada ont pu constater les efforts déployés par notre organisation depuis la dernière visite en 2008, les diverses réalisations en lien avec la qualité et la sécurité des services et la créativité de certaines équipes, sans oublier le dévouement du personnel du CSSS DLL et son souci des besoins de la clientèle.

En attente des résultats finaux de la visite d'agrément, je dis CHAPEAU à chacun de vous! Votre engagement indéfectible, tout au long de cette démarche, était tangible et hors du commun.

Yves Masse
Directeur général

AGRANDISSEMENT DE L'URGENCE ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔPITAL DE LASALLE

C'EST AVEC HONNEUR ET FIERTÉ QUE NOTRE CSSS A ACCUEILLI LE MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, LE DR YVES BOLDUC, AINSI QUE LE DÉPUTÉ DE MARGUERITE-BOURGEOYS ET MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION, M. CLÉMENT GIGNAC, QUI SONT VENUS ANNONCER L'OCTROI DE 34,4 MILLIONS DE DOLLARS POUR L'EXÉCUTION DU PROJET D'AGRANDISSEMENT DE L'URGENCE ET DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'HÔPITAL DE LASALLE.



Vue extérieure de la nouvelle urgence



Vue aérienne de l'Hôpital de LaSalle



De gauche à droite : D^r Tony Assoulin, chargé du service de l'urgence, D^{re} Hélène Daniel, directrice des services professionnels, M. Clément Gignac, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et député de Marguerite-Bourgeoys, D^r Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Yves Masse, directeur général, et D^r François Langlais, président du CMDP.

Centre de santé et de services sociaux
de Dorval-Lachine-LaSalle

page 1

Mot du directeur général
Agrandissement de l'urgence

pages 2 et 3

Agrément
50^e de l'Hôpital de LaSalle

page 4

Nominations
À la découverte
de nos professions
Modifications aux régimes
de retraite

VISITE D'AGRÉMENT CANADA! QUE DE CHEMIN PARCOURU DEPUIS!



ACCREDITATION CANADA
AGRÉMENT CANADA



« LA SEMAINE DERNIÈRE M'A PERMIS DE CONNAÎTRE PLUSIEURS PROFESSIONNELS DE GRANDE VALEUR ET DE VIVRE UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE PAR LES NOMBREUX ÉCHANGES QUI M'ONT ÉTÉ OFFERTS. J'EN GARDE UN EXCELLENT SOUVENIR ET JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE IMPLICATION INDÉFACTIBLE. »

AGRÉMENT CANADA

DU 6 AU 11 FÉVRIER DERNIER, SIX (6) VISITEURS D'AGRÉMENT CANADA SONT VENUS ÉVALUER NOTRE NIVEAU DE CONFORMITÉ AUX NORMES D'EXCELLENCE DE CET ORGANISME D'ACCREDITATION.

Dans le cadre de cette démarche, nous avons réalisé plusieurs sondages nous permettant d'évaluer le taux de satisfaction de notre population et de nos résidents en hébergement. Nous sommes particulièrement fiers du taux de satisfaction de la clientèle de 87 % à l'égard des services offerts au Centre hospitalier et en CLSC. D'autre part, le taux de satisfaction des résidents en hébergement et de leur famille pour les soins et les services rendus s'élève à 76 %. Soulignons également les bons résultats sur le plan de la mobilisation du personnel, 871 personnes ayant participé à ce sondage.

Lors de la séance synthèse du 11 février dernier, les visiteurs ont souligné les efforts et l'engagement de tout le personnel et des médecins envers la qualité et la sécurité des soins et des services au CSSS DLL.

Ils ont évalué la qualité en fonction de huit dimensions bien précises, à savoir l'approche centrée sur la population, l'accessibilité, la sécurité, le milieu de travail, les services centrés sur la clientèle, la continuité des services, l'efficacité et enfin, l'efficience.

Tout au long de leur visite, ils ont rencontrés des membres du personnel, des usagers et leur famille, des médecins, des gestionnaires, le comité de direction et le conseil d'administration. Lors de ces échanges, ils ont évalué notre niveau de conformité en fonction des normes suivantes et selon 2 835 critères :

- Gouvernance durable (conseil d'administration)
- Efficacité organisationnelle (comité de direction)
- Prévention des infections
- Populations vivant avec une maladie chronique
- Populations d'enfants et de jeunes
- Populations vivant avec le cancer
- Populations vivant avec une maladie mentale
- Services de santé publique
- Banques de sang et services transfusionnels
- Exigences particulières concernant les laboratoires biomédicaux
- Laboratoires et banques de sang
- Normes sur les analyses de biologie délocalisées
- Normes d'imagerie diagnostique
- Normes de gestion des médicaments
- Normes relatives aux salles d'opération
- Normes sur le retraitement et la stérilisation des appareils médicaux réutilisables
- Population mère-enfant
- Services d'obstétrique et de périnatalité
- Services de chirurgie
- Services de médecine
- Services de réadaptation
- Services de santé communautaire
- Services de santé mentale
- Services de soins de longue durée
- Services de soins intensifs
- Services des urgences

- Soins ambulatoires
- Soins et services à domicile

À la lumière de toutes leurs rencontres, les visiteurs d'Agrément Canada ont relevé nos points forts et les aspects que nous devons améliorer. Points forts :

- Travail sérieux et important réalisé depuis la dernière visite en février 2008
- Personnel disponible et attentionné
- Dynamisme des équipes cliniques
- Refonte du plan des mesures d'urgence
- Mise en place du comité d'éthique clinique
- Nombreuses activités réalisées dans tous les services en lien avec la qualité et la sécurité
- Passage d'une organisation centralisée à une structure décentralisée
- Application de la liste chirurgicale de sécurité lors des interventions
- Innovation et créativité avec la réalisation du guide d'accompagnement au programme de deuil périnatal à titre de pratique exemplaire
- Démarche de diffusion de la mission, de la vision et des valeurs
- Partenariat avec l'Hôpital général juif de Montréal pour accroître l'accessibilité des services en chirurgie
- Programme d'entretien préventif des équipements
- Prise en charge de la clientèle en santé mentale
- Enseignement aux usagers aux soins ambulatoires
- Formation continue du personnel (pompes, évaluation de la douleur, double vérification indépendante, AGIR, Code blanc, PDSB)
- Acquisition de nouveaux équipements en stérilisation pour le transport du matériel souillé
- Etc.

Nous devons aussi poursuivre nos efforts pour apporter des changements en fonction des pistes d'amélioration cernées, notamment :

- Évaluation du rendement du personnel
- Mise en place de l'approche interdisciplinaire
- Mise en place d'un processus d'évaluation du rendement des équipes interdisciplinaires
- Déploiement du bilan comparatif des médicaments pour l'ensemble des services du CSSS
- Déploiement d'un programme de prévention des chutes et des plaies
- Réalisation d'exercices en cas d'urgence
- Développement d'indicateurs de rendement
- Etc.

Depuis trois ans, ces réalisations sont le fruit d'un effort collectif de tout le personnel et des médecins qui partagent cette même vision commune, à savoir celle d'offrir les meilleurs soins et services à notre population, en conformité avec des normes d'excellence qui préconisent l'utilisation des meilleures pratiques cliniques dans une perspective de prestation sécuritaire.

Soyons fiers de tout le travail accompli! Maintenant chaque équipe dispose des outils nécessaires pour assurer le suivi des plans d'amélioration qui nous conduiront vers l'excellence.

Lynne E. Desmarais
Adjointe à la Direction générale

LANCEMENT DES ACTIVITÉS ENTOURANT LE 50^E DE L'HÔPITAL DE LASALLE

LE JEUDI 17 FÉVRIER DERNIER, C'EST SOUS LE THÈME « DONNER ET PRÉSERVER LA VIE » QUE S'EST DÉROULÉ LE LANCEMENT DES ACTIVITÉS DU 50^E : UN RASSEMBLEMENT QUI A DONNÉ LIEU À DE JOYEUSES RETROUVAILLES. CE FUT UNE BELLE RÉUSSITE COMME EN FONT FOI LES PHOTOS.



Activités à venir :

- Exposition de photos à l'Hôpital
- Activité familiale
- Tournoi de golf
- Souper dansant pour la clôture des fêtes



1 Ils sont venus en grand nombre souligner le début des festivités du 50^e de l'Hôpital de LaSalle.

2 Plusieurs anciens médecins et membres du personnel de l'Hôpital s'étaient donné rendez-vous pour cette grande occasion.

3 Les discussions étaient fort animées; tout le monde se rappelait de nombreux souvenirs.

4 Monsieur Yves Masse, directeur général, madame Carole Champoux-Hamel, maître de cérémonie pour l'occasion, madame Manon Barbe, mairesse de l'arrondissement de LaSalle et D^r Bruno Lemieux, président du comité du 50^e, étaient fiers de dévoiler le slogan « Donner et préserver la vie » ainsi que le logo des fêtes du 50^e de l'Hôpital.

Lyne Champoux
Conseillère en communication

À LA DÉCOUVERTE DE NOS PROFESSIONS



ORGANISATEUR ET ORGANISATRICE COMMUNAUTAIRE

Les organisatrices et organisateurs communautaires analysent les besoins de la population et agissent comme personnes-ressources auprès de groupes cibles. Ils conçoivent, coordonnent et mettent en œuvre des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de favoriser son développement.

On dénombre plus de 12 000 groupes et entreprises communautaires au Québec. Regroupées sur des bases sectorielles et territoriales, ces associations participent à l'émergence de nouveaux citoyens et sont un maillon essentiel du développement social. En apportant leur expertise aux organismes du milieu, elles contribuent à la création, au maintien et au développement de ressources dans la collectivité.

C'est un mode d'intervention qui aide les collectivités en leur permettant d'agir sur les facteurs collectifs qui ont une incidence sur leur santé et leur bien-être. L'organisation communautaire vise prioritairement les populations désavantagées et dépourvues de ressources et prend racine dans les valeurs suivantes :

- Solidarité
- Autonomie
- Respect
- Démocratie
- Justice sociale

Selon le cadre normatif du MSSS, les types d'intervention en organisation communautaire sont les suivants :

- Détermination des problématiques du milieu
- Sensibilisation et conscientisation du milieu
- Soutien des ressources existantes
- Création de nouvelles ressources
- Soutien des actions politiques
- Concertation et mobilisation des ressources du milieu

Les organisatrices et organisateurs communautaires du réseau de la santé et des services sociaux travaillent principalement en CLSC. Cinq organisateurs/trices communautaires œuvrent activement dans notre CSSS de Dorval-Lachine-LaSalle, trois au CLSC de Lachine et deux au CLSC de LaSalle.

- Nathalie Gervais (CLSC de LaSalle)
- Alexandra Laliberté (CLSC de Lachine)
- Sébastien Latendresse (CLSC de Lachine)
- Luc Paradis (CLSC de Lachine)
- Raquel Rivera (CLSC de LaSalle)

Nous vous souhaitons à tous, une belle SNOC (semaine nationale de l'organisation communautaire en CSSS qui a lieu du 20 au 26 mars 2011)!

Le comité exécutif du Conseil multidisciplinaire du CSSS DLL

NOMINATIONS

29 novembre 2010

NADIA RYAD

Conseillère en gestion des risques et de la qualité

GEORGES TSOUNGUI

Conseiller en gestion des risques et de la qualité

3 janvier 2011

SYLVIE CYR

Chef de secteur hygiène-salubrité-buanderie-lingerie à l'Hôpital de LaSalle

RICHARD ARCHAMBAULT

Chef intérimaire du secteur production-distribution alimentaire au CH de LaSalle

10 janvier 2011

RICHARD ST-LOUIS

Chef intérimaire du service des installations matérielles à l'Hôpital de LaSalle

17 janvier 2011

KARINE LACERTE

Conseillère en communication

31 janvier 2011

LYNE RENAUD

Chargée de projet ressources humaines

28 février 2011

ANNE BELUSE

Conseillère intérimaire en gestion des ressources humaines

MODIFICATIONS AUX RÉGIMES DE RETRAITE

DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER DERNIER, LA LOI MODIFIANT DIVERS RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC A INTRODUIT D'IMPORTANTES CHANGEMENTS DANS NOS RÉGIMES DE RETRAITE. EN VOICI LES POINTS SAILLANTS :

AUGMENTATION DU SERVICE MAXIMUM DE 35 À 38 ANNÉES

Depuis le 1^{er} janvier 2011, pour chaque année de service travaillé à partir de cette date, vous pourrez accumuler du service pour le calcul de votre rente jusqu'à concurrence de 38 années. Donc, si vous avez atteint 35 années de service le 31 décembre 2010, vous recommencerez automatiquement à cotiser à votre régime le 1^{er} janvier 2011. De la même façon, si vous atteignez 35 ans de service après cette date, vous continuerez de cotiser jusqu'à concurrence de 38 ans de service.

La rente maximale que vous pourrez recevoir passe donc de 70 % à 76 % de votre salaire moyen (RREGOP : moyenne des cinq meilleures années et RRPE : moyenne des trois meilleures années).

ABOLITION DU RACHAT DE SERVICE ANTÉRIEUR

À compter du 1^{er} juillet 2011, le rachat de service antérieur à l'adhésion est aboli (années avant 1973). Vous devez donc avoir rempli une demande de rachat pour les années avant 1973 au plus tard le 30 juin 2011.



CONGÉ DE PATERNITÉ AVEC UNE INDEMNITÉ DE CINQ SEMAINES

Depuis le 10 juin 2010, si vous recevez une indemnité lors d'un congé de paternité d'une durée maximale de cinq semaines, vous n'avez plus à racheter cette période d'absence qui est maintenant reconnue par les régimes de retraite.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur le site Internet de la CARRA au www.carra.gouv.qc.ca/ ou en communiquant avec Hubert Farineau, agent de gestion du personnel à la Direction des ressources humaines, au poste 52239.

Yves Morency
Chef des relations avec le personnel